



LIGUE CANADIENNE DES COMPOSITEURS

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT POUR 2004-2005

La 54^e Assemblée générale annuelle de la Ligue canadienne des compositeurs a lieu aujourd'hui, le 29 mai 2005, dans la salle du conseil du Centre de musique canadienne à Toronto, en Ontario. C'est la première fois, depuis de nombreuses années, que la LCC tient son AGA à Toronto, et cette ville a été choisie surtout parce qu'il est moins coûteux de faire venir les membres de l'exécutif national à Toronto que n'importe où ailleurs au Canada. Cela dit, la LCC a eu la chance de recevoir du financement du Programme d'aide aux créateurs de Patrimoine Canada (administré par la fondation SOCAN), pour nous aider à couvrir les dépenses encourues par la tenue de nos dernières AGA conjointement avec les événements organisés par d'autres organismes (congrès d'Orchestres Canada en 2000 à Montréal, édition 2001 de l'Open Ears Festival à Kitchener-Waterloo, AGA de la SOCAN en 2002 à Vancouver, Festival

Stagiaire en droit

Je suis très heureux d'annoncer qu'au cours de l'été (du 15 mai au 15 août) la LCC aura accès à une étudiante en droit à l'Université de Toronto, qui vient de terminer sa deuxième année. Elle s'appelle Karen Dawson et elle est diplômée du programme de baccalauréat en musique de l'Université Queen's ; je me permettrai d'ajouter qu'elle était une étudiante brillante à plusieurs de mes cours. Le printemps dernier, Karen m'a proposé de travailler pour la LCC à des questions de droit d'auteur et autres sujets connexes, sous les auspices d'un stage d'été au profit des organismes de charité à l'Université de Toronto. Pour mener à bien ce projet, un avocat-conseil devait être disponible et, par chance, Paul Spurgeon, vice-président et conseiller juridique auprès de la SOCAN, a accepté de tenir ce rôle. Apparemment, le dossier déposé par Karen était l'un des plus intéressants et les plus complets présentés dans le cadre de ce programme au cours des dernières années.

Nous avons demandé à Karen de se pencher sur des questions telles que la mise à jour de notre Brochure sur les grands droits, de collaborer avec la SOCAN pour la recherche et la préparation en vue du renouvellement de l'entente avec Orchestres Canada touchant les licences de concerts, qui expire en 2007, et d'explorer la possibilité que la LCC se qualifie pour représenter les compositeurs classiques dans le contexte de la loi sur le Statut des artistes. Ce dernier sujet est une chose à laquelle le conseil de la LCC songe depuis un bon moment, mais qui a toujours présenté un défi au-delà de nos compétences et de nos forces. La LCC ne voudra peut-être pas aller dans cette direction, mais obtenir ce statut pourrait obliger les organisations et les diffuseurs à conclure des ententes sur des questions telles que le respect de nos tarifs de commande minimums.

Certains des organismes que nous avons constamment à l'oeil sont énumérés ci-dessous avec un bref résumé des questions importantes que nous avons traitées de mai 2004 à mai 2005.

American Federation of Musicians – Bureau canadien

L'année a été très calme quant aux relations de la LCC avec l'AF of M.

Orchestres Canada

Je suis personnellement un peu déçu de notre relation (ou plutôt de l'absence de relation) avec Orchestres Canada ces jours-ci. Nous semblions avoir atteint une espèce de sommet en 2000, année où la LCC a participé activement au Congrès biennal de cet organisme, qui s'est tenu à Montréal. L'événement a coïncidé avec les dernières années du règne de Betty Webster comme directrice générale, et je trouve que la LCC avait tissé des liens solides avec le milieu orchestral à l'époque grâce à son ouverture d'esprit. Depuis qu'elle a pris sa retraite, c'est comme si tout était toujours à recommencer. Pour être juste, je pense que les problèmes qu'ont connus de nombreux orchestres au cours des dernières années se reflètent peut-être au bureau national de l'organisation. Après une période de planification, OC a annulé l'édition 2002 de son congrès prévu à Vancouver, auquel nous préparions déjà notre participation. La directrice générale, Elisabeth Whitlock, a été en poste seulement un an, suivie de Dan Donaldson, qui a démissionné récemment pour devenir directeur général de l'Orchestre de Kitchener-Waterloo. Catherine Carlton est actuellement directrice générale par intérim. Avec ce régime de portes tournantes à la direction générale, la LCC ne semble pas figurer à l'ordre du jour. Bien que la Ligue ait eu la chance d'avoir Tim Brady et Micheline Roi pour la représenter auprès d'Orchestres Canada à son congrès tenu à Toronto en 2003, quand nous avons été informés de l'édition 2005 du congrès de l'organisation, qui aura lieu en juin à London, en Ontario, il était trop tard pour profiter de l'occasion. J'aimerais soumettre au futur conseil de la LCC que nous devrions être plus diligents à l'égard d'Orchestres Canada, tâcher d'établir une relation constructive avec le prochain directeur général, et faire tous les efforts nécessaires pour avoir une présence significative à leur prochain congrès (probablement en 2007).

Association des chefs de chœur canadiens

L'été dernier, j'ai reçu de nombreux commentaires positifs soulignant à quel point la présence et l'apport de la LCC au congrès biennal de l'Association des chefs de chœur canadiens, en 2004, ont été appréciés. L'événement a eu lieu à Winnipeg pendant le long week-end de mai, et je suis encore étonné que tout l'exécutif de la Ligue ait pu y assister, de même que Ramona Luengen et Harry Freedman, qui ont fait office de panélistes à l'une des séances du congrès. (En passant, je suis heureux d'annoncer que Ramona sera élue par acclamation comme nouveau membre du Conseil exécutif de la LCC, pour la région de la Colombie-Britannique, de même que Janet Danielson, qui fait un retour au conseil.) Nous avons été invités à participer au congrès Podium 2006 de l'ACCC, prévu pour le long week-end de mai à Victoria, en C.-B. La décision reviendra au nouveau conseil exécutif de la LCC.

SOCAN – Commission du droit d'auteur du Canada

La LCC a d'excellentes relations avec les administrateurs de la SOCAN et, comme il a été mentionné plus haut, la Fondation SOCAN fournit un soutien financier important à la LCC. Les

compositeurs classiques sont représentés au conseil de la SOCAN par les membres de la LCC Victor Davies et Paul Cram.

Tel que mentionné plus haut, nous avons demandé à notre stagiaire en droit de travailler avec la SOCAN au renouvellement de l'entente particulière sur les licences de concert, qui expire en 2007. Plus spécifiquement, il m'a toujours semblé que les orchestres canadiens utilisent l'exemption de redevances pour les concerts éducatifs, accordée par la Commission du droit d'auteur du Canada, d'une manière qui ne paraît pas respecter le but premier de cette exemption. L'exemption semble justifiée lorsque les interprètes à un concert éducatif sont eux-mêmes des étudiants ou lorsque les interprètes ne sont pas rémunérés. Quand des orchestres professionnels donnent des concerts dans les écoles, tous les musiciens, le chef, les techniciens et le personnel de soutien reçoivent une rémunération adéquate. Il semble déraisonnable que des redevances ne soient pas versées dans ce genre de situation pour l'exécution d'oeuvres qui ne sont pas dans le domaine public. En fait, il me semble qu'une proportion importante des oeuvres exécutées à ce type de concert sont souvent celles de compositeurs canadiens, ou sont des transcriptions pour orchestres de musique populaire (musique de film, musique pop ou thèmes de spectacles). Vu que la SOCAN et Orchestres Canada ont l'habitude de signer des ententes de cinq ans, travailler à corriger cette situation maintenant est une occasion que nous ne devrions pas laisser passer.

Radio-Canada/The Canadian Broadcasting Corporation

La SRC et la CBC sont en train de revoir à l'interne leur programmation de musique classique qui semble, selon toute apparence, être motivée par le désir d'augmenter leur auditoire et leur part de marché. On peut dire qu'assimiler le succès à la popularité réduira le niveau de diversité de notre radio publique, mais la LCC ne peut probablement pas faire grand-chose pour arrêter ces changements. Néanmoins, nous ferons de notre mieux. La semaine dernière, Micheline Roi a assisté à une séance d'information au sujet de l'étude sur les arts menée à l'interne par la CBC, et qui influencera les décisions touchant la programmation au cours des années à venir. Un rapport sur cette séance paraîtra dans le prochain Bulletin de la LCC.

L'été dernier, j'ai reçu de nombreuses plaintes au sujet d'une série d'émissions de la PBS intitulée « American Mavericks », et diffusée à la chaîne Radio1 dans la dernière heure de l'émission SUNDAY MORNING. Même s'il faut admettre que la série était très divertissante, bien faite et instructive, beaucoup de gens ont trouvé inapproprié que l'on consacre 13 semaines consécutives à la présentation de musique américaine du 20^e siècle, alors que la musique canadienne de la même époque ne reçoit pas autant d'attention. J'en ai discuté avec Mark Steinmitz, responsable de la musique à la Radio anglaise de la CBC ; il n'a pas été convaincu par l'ironie de cette situation, et il n'a pas sauté sur la proposition de la LCC d'accorder la même importance à notre musique. Il a laissé entendre qu'il essayait d'envoyer un reporter sur le terrain pour faire des comptes rendus sur la nouvelle musique classique canadienne, qui seraient présentés à plusieurs émissions existantes de Radio 2, mais il ne s'en est suivi rien de concret.

Deux autres questions liées à Radio-Canada, sur lesquelles la LCC enquête, sont la disparition constatée du Concours de jeunes compositeurs, qui aurait dû avoir lieu au printemps, et plusieurs changements apportés au Programme de commandes musicales de la Société. On nous a

informés que le Concours de jeunes compositeurs a simplement été retardé pendant que Radio-Canada tente de mettre au point une formule plus visible et plus intéressante pour le concert final.

Le Centre de musique canadienne

Le CMC est l'une des organisations les plus importantes pour nos membres. La LCC collabore avec le CMC pour la présentation du « Prix Les Amis de la musique canadienne », qui a été remis en 2004 à Thomas et Isobel Rolston en reconnaissance de leur engagement remarquable à l'égard de la musique canadienne, notamment par la mise sur pied du programme « Music and Sound » au Centre des arts de Banff. Le prix leur a été remis le 28 janvier 2005 à Calgary par David Eagle, secrétaire de l'exécutif de la LCC, et par John Reid, directeur du bureau du CMC à Calgary. On trouvera un compte rendu complet dans le prochain numéro du Bulletin de la LCC.

Le CMC et Radio-Canada continuent de réaliser les superbes Portraits de compositeurs canadiens, qui comportent des coffrets de deux ou trois CD incluant un documentaire sur le compositeur réalisé par Eitan Cornfield. L'année dernière, John Beckwith m'a fait remarquer qu'à l'exception des nouveaux enregistrements en studio effectués pour l'hommage à Murray Schafer et le portrait consacré à Anhalt lancé récemment, toute la musique enregistrée est tirée de disques existants ou des archives de Radio-Canada. Le projet aurait vraiment dû recevoir plus d'argent, de manière à permettre de nouveaux enregistrements. Détail intéressant, c'est la création sur disque, enregistrée en 2004, de l'oeuvre d'Anhalt, *The Tents of Abraham*, incluse dans le Portrait du compositeur réalisé par le CMC, qui a remporté le prix JUNO du meilleur enregistrement d'une composition classique canadienne. L'oeuvre a été enregistrée par le Kingston Symphony, et le prix a certainement fait des merveilles pour rehausser le prestige de cet ensemble, mais ne serait-il pas magnifique si l'on pouvait recourir aux orchestres canadiens de premier plan pour cette série ? Heureusement, l'une des dernières parutions, le Portrait de la compositrice Ann Southam, propose un tout nouvel enregistrement intégral de son oeuvre *Rivers*, pour piano seul. Étant donné que cette pièce dure 160 minutes, ce disque est un témoignage de l'engagement de la pianiste, Christina Petrowska Quilico, envers la musique de Southam, et il représente un enregistrement précieux accessible à tous les Canadiens.

C'est également une chance pour nous que plusieurs membres du conseil de la LCC remplissent la même fonction au CMC : Keith Hamel est président du conseil d'administration national du CMC, tandis qu'Omar Daniel siège au conseil régional du CMC pour l'Ontario, où Micheline Roi tient le rôle d'observatrice de la LCC. Clark Ross, pour sa part, siège au conseil régional du CMC pour les provinces atlantiques.

Conseils des arts

Plusieurs des membres élus de notre Conseil font office de représentants régionaux auprès des conseils des arts de leur province respective. Dans les provinces où nous ne sommes pas représentés directement par des membres de l'exécutif, nous avons la chance de pouvoir compter sur des membres de la LCC qui surveillent de près la scène culturelle dans leur milieu. Alasdair Maclean est l'agent de liaison du Conseil exécutif de la LCC pour le Nouveau-Brunswick. Monte Keene Pishny-Floyd joue ce rôle pour la Saskatchewan, et il a été nommé candidat pour

l'élection du représentant de la Saskatchewan/Manitoba au conseil exécutif de la Ligue (Jim Hiscott, du Manitoba, est également en nomination pour ce poste).

Consultant auprès d'organismes artistiques

La Ligue canadienne des compositeurs a eu la chance de se faire offrir par le Conseil des Arts du Canada d'utiliser jusqu'à 5 000.00 \$ pour embaucher un consultant, qui étudierait comment nous soutenons nos membres et quels sont les meilleurs moyens de dispenser nos services. Un sous-comité formé de Micheline Roi, de Keith Hamel et d'André Ristic a beaucoup travaillé à cette question mais, après l'élaboration des termes de références touchant l'embauche d'un consultant, la personne choisie a trouvé un poste à temps plein qui l'empêchait de travailler pour la LCC. Nous continuons de chercher un consultant qui nous aidera à réaliser ce projet.

Société internationale pour la musique contemporaine

Paul Steenhuisen, membre de l'exécutif de la LCC, est le délégué canadien à la SIMC, et il continue de faire preuve d'un leadership solide dans cette fonction. Keith Hamel et Paul sont rentrés récemment des Journées mondiales de la musique de la SIMC, tenues en Croatie du 15 au 28 avril, et où trois oeuvres canadiennes ont été présentées pour la deuxième année consécutive. Compte tenu qu'avoir une seule oeuvre exécutée à deux festivals de suite est déjà considéré comme un succès, ceci représente un très beau coup ! En Croatie, des oeuvres de Stéphane Roy, d'Éric Morin et de Patrick Saint-Denis représentaient le Canada. Comme l'an dernier, Paul a obtenu la permission de réaliser un CD des six oeuvres canadiennes en nomination pour présentation en Croatie ; des exemplaires du CD ont été distribués aux délégués au Festival, et ont servi à d'autres activités de promotion. En Croatie, Paul a également fait partie du jury du Prix à un jeune compositeur.

Les oeuvres canadiennes sélectionnées pour être soumises à la programmation de l'édition 2006 des Journées mondiales de la musique, à Stuttgart, seront annoncées bientôt. Vous trouverez cette information, ainsi que d'autres renseignements, au site Web de la Section canadienne de la SIMC – un lien sera ajouté sous peu au site Web de la LCC. Je suis également heureux d'annoncer que Paul a été nommé au conseil de rédaction du World New Music Magazine, que publie la SIMC à Cologne.

Postes de composition dans les universités

L'exécutif de la LCC a passé beaucoup de temps en 2003-2004 à publiciser le fait que plusieurs universités canadiennes n'embauchent pas de compositeurs canadiens qualifiés, pour combler des postes conduisant à la permanence. Dans certains cas, l'exécutif estime que les compositeurs étrangers embauchés n'étaient pas aussi compétents que certains candidats canadiens retenus. À l'aide de la documentation préparée par la LCC, l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (ACPPU) a fait paraître dans son Bulletin un article sur ce sujet, et ses représentants ont rencontré des fonctionnaires du gouvernement fédéral pour discuter de cette situation. La position du gouvernement libéral minoritaire a été un facteur négatif dans la conduite de cette affaire, mais au moins la Ligue n'a pas entendu parler d'autres nominations contestables.

Communications

Mitchell Kitz, notre adjoint administratif, s'occupe des communications au jour le jour et continue de tenir à jour notre page Web à <http://www.composition.org>. Ces dernières années, la LCC s'est adressée à diverses agences de subvention pour tenter d'obtenir du financement en vue de mettre à jour notre site Web. Toutes ces demandes ont été refusées. L'Internet étant le moyen de communication le plus important et le plus visible à notre époque, l'exécutif a décidé d'embaucher un concepteur à même nos réserves. Parmi la liste des améliorations envisagées figurent un accès plus facile à l'information importante et permettre à nos membres de payer leur cotisation ou de faire un don par voie électronique.

Deux ou trois fois l'an, la LCC publie un Bulletin en anglais et en français, qui demeure le principal véhicule utilisé pour renseigner nos membres sur les activités de la Ligue. Cette année, la majorité de nos membres recevront le Bulletin par voie électronique. Janet Danielson a supervisé la rédaction du Bulletin cette année, tâche dont elle s'est acquittée à merveille. Nous sommes toujours heureux d'avoir de vos nouvelles, et j'invite toute personne qui désire partager des informations ou des idées pertinentes avec les autres compositeurs à nous soumettre un article.

Relations avec les autres organismes de service

À titre de président de la LCC, je suis en contact avec Elma Miller, présidente de l'Association des femmes compositeurs canadiennes et membre de la LCC. Nous sommes également en contact avec Ian Stewart, président de la Communauté Electroacoustique canadienne. De plus, David Eagle et Keith Hamel sont tous deux membres de la CÉC.

Tarifs de commandes

En janvier 2003, la LCC a haussé les tarifs minimums suggérés pour la première fois depuis 1998. Malgré quelques ajustements selon les catégories, les tarifs ont augmenté en gros de 30%. Il est peu probable que la LCC augmentera les tarifs dans un avenir immédiat ; nous attendrons d'être mieux en mesure d'évaluer la situation financière du Conseil des Arts du Canada ainsi que des conseils des arts des provinces.

Comme il était souligné dans le Rapport du président l'an dernier, il est essentiel que les compositeurs continuent de faire en sorte qu'un nombre maximum d'organisations et d'interprètes soumettent des demandes au programme de commandes, afin que les candidatures demeurent nombreuses. Cela nous permettra de faire valoir que le budget du programme doit être augmenté. Je me rends compte que ce processus peut être décourageant, mais c'est le seul outil dont nous disposons pour faire pression en vue d'obtenir des fonds supplémentaires pour les commandes.

Nouveaux membres

Je suis heureux d'annoncer qu'Éric Morin et Peter Bodnarchuk se sont joints à la Ligue canadienne des compositeurs en 2005. J'aimerais demander à tous les membres de la LCC d'encourager les compositeurs canadiens de talent qui ne sont pas encore membres de la Ligue à poser leur candidature.

In Memoriam

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès des membres de la LCC Alexander Brott et Patrick Cardy. Ces deux compositeurs étaient des personnalités bien connues dans le milieu de la musique canadienne, et tous deux étaient des compositeurs et des professeurs exceptionnels. Alexander Brott était de surcroît un chef d'orchestre très respecté qui a dirigé de nombreux ensembles au cours de sa longue carrière. Patrick Cardy a siégé de nombreuses années à l'exécutif de la LCC, dont il fut le président de 1989 à 1993.

Conclusion

Ce Rapport est, au mieux, un résumé de certaines des questions qui nous ont occupés au cours de l'année écoulée. Il est loin d'être exhaustif, mais il vise à donner un aperçu de nos activités. Si vous jugez qu'une question mérite que la LCC s'y intéresse, ou qu'une lettre de soutien du président de la LCC pourrait être utile, n'hésitez surtout pas à me contacter ou à contacter l'un des membres de l'exécutif.

J'aimerais conclure en souhaitant à tous les membres de la LCC un été fructueux.

Le président,



John Burge
Le 28 mai 2005
Salle du conseil du CMC
Toronto, ON